

COMMUNE DE MONTCHABOUD  
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE  
CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18h00,  
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 16 mars 2026  
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame VEROLLET  
Claudine, doyenne du Conseil Municipal

Nombres de conseillers en exercice : 11  
Présents : 11                      Votants : 11  
Pour : 11                          Contre : 0                      Abstention : 0

Secrétaire de séance : Pascale MAZOYER  
Présents : P. Mazoyer, S. Eyroulet, A. Telmon, C. Verollet, G. Ferrah, J.F Armand,  
F.Demaret, B. Lopez, R. Marcel, P. Vigneron, G. Soto

**N° 06-2026**

Objet : Election du Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 211-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il vous est proposé de désigner Mme Pascale MAZOYER pour assurer ces fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.  
Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :  
- nombre de bulletins : 11  
- bulletins blancs ou nuls : 0  
- suffrages exprimés : 11  
- majorité absolue : 06

Ont obtenu :  
M. Guy SOTO : onze (11) voix

**Décision du Conseil Municipal :**

**M. Guy SOTO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.**

Le Maire,

